MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Liberté
Égalité
Fraternité

CERFA
N° 14734 * 04

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement via ce lien

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 21-09-2025

Dossier complet le : 21-09-2025

N° d'enregistrement : 005702/KK P

1 Intitulé du projet

Projet d'ombrieres agrivoltaiques associe a une activite d'elevage de bovins au lieu-dit Le Cous sur la commune de Champagne-Mouton (16)

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination: MELVAN

Raison sociale: MELVAN SAS

N° SIRET: 83363781200052

Type de société (SA, SCI...): Societes

Représentant de la personne morale : ☐ Madame ☑ Monsieur

Nom: TROUVE

Prénom(s): Sebastien

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
30. Installations photovoltaïques de production d'électricité (hormis celles sur toitures, ainsi que celles sur ombrières situées sur des aires de stationnement), 30A	

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☑ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☑ Oui ☐ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet porte sur la construction d'une centrale solaire en ombriere photovoltaique d'une puissance maximale de 9 MWc. La surface parcelle represente 15,9 hectares. L'installation d'ombrieres agrivoltaiques se fera au sein d'un elevage bovin. Les exploitants de l'elevage bovin sont Mr et Mme FONTENEAU. L'exploitation est deja en place. Le projet n'entrainera aucune demolition, aucun defrichement.

4.2 Objectifs du projet

L'eleveur a fait appel a MELVAN pour installer une activite de production d'energie verte par l'exploitation de panneaux photovoltaiques. Le projet a vocation a: - reduire le stress des ovins en augmentant leur mise a l'abri (periode de forte chaleur...) - ameliorer le bien-etre des bovins, - protection contre les aleas, - adaptation aux changements climatiques. Plus globalement, le projet vise a ameliorer les conditions de vie des bovins. La centrale injectera l'electricite sur le reseau de distribution. Au niveau regional, le projet porte par MELVAN contribue a repondre a l'objectif de la programmation pluriannuelle de l'energie (PPE) portant la part des EnR a 33% en 2030.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux se derouleront sur une duree approximative de 6 mois. La premiere phase correspondra a l'amenagement du terrain: - implantation de la base de vie, - nivellement si necessaire, - securisation du chantier. La seconde phase correspond a la pose des equipements: - implantation des pieux battus, - installation des cables electriques, - pose des structures des ombrieres et des modules, - pose des equipements types onduleurs et des postes, - mise a la terre du raccordement. C'est le gestionnaire delegue du reseau electrique ENEDIS qui realisera les travaux de raccordement du projet. Le raccordement se fera sur l'accotement de la route. Il est estime a 5,7 kilometres.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

La centrale solaire d'ombriere photovoltaique produira de l'electricite decarbonee qui sera directement injectee sur le reseau. Une fois raccordee au reseau public, la centrale fonctionnera de maniere autonome et ne necessitera aucun apport particulier (gestion et surveillance a distance). En effet, ces installations necessitent peu d'entretien, deux types de maintenance necessitant d'aller sur le terrain seront mise en place : - preventive : 1 a 2 passages par annee pour nettoyer et verifier l'etat des modules, verifier le serrage des boulons et l'integrite visuelle des structures metalliques, - curative : en cas de materiel defectueux (panneaux, cables...) les equipes de maintenance interviennent sur le site pour remplacement. La centrale sera exploitee sur une duree pouvant aller jusqu'a 30/40 ans. En fin de vie, la centrale sera demantelee et le site remis en etat afin de maintenir l'activite d'elevage. Les panneaux demontes, les ancrages enleves, l'ensemble des elements de la centrale feront l'objet d'un recyclage conforme aux lois en vigueur. En France, c'est l'association PV CYCLE, qui organise le recyclage des modules en fin de vie. Pour information, le nettoyage des panneaux se fera par la pluie et ponctuellement par un arrosage a l'eau claire en periode chaude.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

ⓘ La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis a permis de construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Puissance maximale du projet Taux de couverture Surface des installations annexes Hauteur minimale des tables Surface couverte	(9, Megawatt crete) (34, pourcent) (50, metre carre) (2, metre) (34498, metre carre)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie : Le Coux

Lieu-dit :

Localité : Le Coux 16350 Champagne-Mouton

Code postal : 16350 BP : Cedex :

Coordonées géographiques[1]

Long. : 0°25'27"E Lat. : 45°59'11"N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

- Commune couverte par le plan local d'urbanisme intercommunal Charente Limousine - Zonage de la parcelle : A (agricole)

ⓘ Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☑ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

ⓘ Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☑	La ZNIEFF de type 1 la plus proche est a 1,8 kilometre du site (Bois vieille morte)
En zone de montagne ?	☐	☑	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☑	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☑	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☑	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☑	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☑	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☑	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☑	☐	La commune est concernee par le risque inondation. Il s'agit du PPRI Vallee de la Charente et de l'Argentor.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☑	☐	Approuve
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☑	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☑	☐	La commune de Champagne-Mouton se situe dans le bassin versant de La Charente de sa source au confluent de la Bonnieure
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☑	
Dans un site inscrit ?	☐	☑	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☑	
D'un site classé ?	☐	☑	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☑	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☑	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☑	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☑	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☑	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☑	☐	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☑	Le site sert deja a l'elevage bovin.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☑	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☑	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☑	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☑	☐	La commune est concernee par le risque: -Seisme (faible) -Mouvements de terrain (coulee) La commune n'est pas concernee par un PDPFCI ni zonage informatif des OLD
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☑	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☑	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☐	☑	
	Est-il source de bruit ?	☐	☑	Les sources sonores proviennent essentiellement des onduleurs et transformateurs. Ces derniers seront conformes a la reglementation en vigueur fixee par l'arrete du 26 janvier 2007
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☑	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☑	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☑	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☑	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☑	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☑	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☑	
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☑	
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☐	☑	
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☑	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☑	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☑	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☑	Le projet et l'espace inter-table choisit viendra modifier les pratiques agricoles de la zone projet mais celui-ci sera construit de facon a respecter un equilibre entre la production d'electricite et la production agricole, en collaboration avec l'exploitant et les differents intervenants, dans l'esprit de la loi APER n°2023-175 du 10 mars 2023 et son decret d'application n°2024-318 du

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☑ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☑ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Afin d'integrer le projet dans son environnement, une plantation de haies multi-strates est prevu ; - RAL des locaux techniques et de la cloture en coherence avec l'ambiance paysagere locale. Concernant l'impact sur la biodiversite : - Utilisation de pieux pour limiter l'impact sur le sol et son impermeabilisation ; - Respect des cycles biologiques pour le calendrier du chantier ; - Cloture permeable a la petite faune.

7 Auto-évaluation (facultatif)

ⓘ Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet est situe en zone agricole. L'elevage bovin est deja en place. Le projet est en dehors de toute zones humide ou milieu humide potentiel. Il est eloigne des ZNIEFF de type 1 et 2. L'utilisation de pieux pour les structures, la faible impermeabilisation du solet et l'obligation de demantelement apres exploitation garantissent la reversibilite totale du site. Les travaux seront realises durant l'hiver afin de minimiser les potentielles perturbations. Le projet envisage permettra sur le plan agricole d'ameliorer le bien-etre animal et d'augementer la production fourragere sur le site.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - **non publié**.	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☐
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou petitionaire

ⓘ Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

	Objet	
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☑

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☑

Nom GRONDIN

Prénom DANIEL

Qualité du signataire Responsable de projets

À Bordeaux

Fait le 16-09-2025

Signature du (des) demandeur(s)